

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 29 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 29 Juin 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.
Secrétaire : Madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Valérie ROMAIN, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Doris HUCHEDE, Éliane CARLES, Claude RAMON, Élisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Patrice MANGIONE, Anne-Marie ROSÉ.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Jean CAYRE), Christian BONZI (Pouvoir à Laurence PUJOL), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Barbara DESVALS-BARBEY), Thierry ASTOULS (Pouvoir à Claude RAMON), Max AMIEL, Gérard POUJADE (Pouvoir à Patrice MANGIONE).

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Gérard SOULOMIAC.

Le quorum : 31

Votants : 36

Conformément à la Loi, Monsieur le Président quitte la séance et ne participe pas aux votes des projets de délibérations portant approbation du Compte Administratif du Budget Général et des Comptes Administratifs des Budgets Annexes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces délibérations sont soumises au vote par Monsieur Robert GAUTHIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en charge des Finances.

Il réintègre le Conseil pour l'approbation du Compte de Gestion du Budget Général.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et N° 4 / 69 - 2004 et ne participe pas au vote de ces dernières.

Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 70 - 2004.

Monsieur Jean CAYRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 4 / 68 - 2004 et ne participe pas au vote de cette dernière. Il réintègre le Conseil avant la lecture du rapport de la délibération N° 4 / 69 - 2004.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 4 / 79 - 2004 : ÉQUIPEMENT NAUTIQUE ATLANTIS - MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE - 2004-2005

Pilote : Espace Nautique Atlantis / Equipements sportifs

Autres services concernés : Direction Générale des Services/Finances
Service Comptabilité/Budget

PUBLIE LE

- 6 JUL. 2004

Monsieur Serge NEAU, rapporteur

Lors de la séance du 25 mai 2004, le Conseil Communautaire a adopté la nouvelle grille tarifaire de l'Espace Nautique Atlantis applicable au 1^{er} juillet 2004. Cette délibération actait la mise en place d'un nouveau dispositif à l'égard des comités d'entreprises et assimilés. Ce nouveau dispositif a été présenté aux comités d'entreprises le jeudi 3 juin 2004. Afin d'optimiser l'accueil des comités d'entreprises, il est proposé de modifier le dispositif ainsi qu'il suit :

- Suppression du tarif « abonnement Comités d'entreprises, amicales »
- Modification des catégories visées par le tarif « achat en nombre »
- Création d'un tarif piscine « comités d'entreprises » - achat en nombre (minimum 20 abonnements)
 - Abonnement 10 entrées piscine : 25 €
 - Abonnement 20 entrées piscine : 44 €

Après avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 15 Juin 2004,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 mai 2004,

Vu l'Arrêté Préfectoral en date du 24 décembre 2002 portant création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

✎ **Approuve la nouvelle grille tarifaire qui entérine les modifications suivantes :**

- La suppression du tarif « abonnement Comités d'entreprises, amicales »
- La modification des catégories visées par le tarif « achat en nombre »
- La création d'un tarif piscine « comités d'entreprises » - achat en nombre (minimum 20 abonnements)
 - Abonnement 10 entrées piscine : 25 €
 - Abonnement 20 entrées piscine : 44 €



Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÉS

RECU LE

- 5 JUL. 2004

PREFECTURE DU TARN

TYPE DE TARIFS		TOUT PUBLIC	C2A	OBSERVATIONS
ADHERENTS CLUBS	FORFAIT SAISON SPORTIVE ENTIERE	46,50 €	GRATUIT	Accès POSSIBLE UNIQUEMENT SUR LES Créneaux Réserves AU CLUB La gratuité est accordée aux résidents hors C2A dans les cas suivants: - Compétiteurs licenciés à une fédération sportive et âgés de moins de 25 ans. - Dirigeants de l'association ayant un rôle actif identifié
	par mois	4,70 €	GRATUIT	Tarif applicable pour une Arrivée EN COURS DE SAISON: Le forfait sera calculé au "pro rata tempore" en fonction du nombre de mois entiers restants à couvrir (sur 10 mois de septembre à juin)
	ADULTE	3,10 €	3,00 €	Délivrance des brevets de natation (toutes distances)
	ENFANT	1,60 €	1,50 €	
BREVET DE NATATION	Primaïres	26,00 €	GRATUIT	Gratuité applicable uniquement aux établissements primaires de la C2A
LOCATION BASSINS	collèges	19,30 €		Compensation de charge de fonctionnement applicable uniquement aux collèges du département du Tarn
	lycées	23,50 €		Compensation de charge de fonctionnement applicable uniquement aux lycées de la région Midi-pyrénées
	autres	26,00 €	22,70 €	Tarif tout public applicable aux collèges HORS Tarn et lycées HORS Midi-pyrénées, et à toute autre structure domiciliée HORS C2A louant l'établissement à la ligne / heure.
	Maîtres NAGEURS SAUVETEURS, Pompier, Police, Gendarmerie	Gratuit	GRATUIT	La gratuité de la piscine (sans le CRF) est accordée aux maîtres nageurs sur présentation de leur carte professionnelle. La gratuité est aussi accordée(sous réserve de réservation de créneaux horaires) pour les pompiers, policiers et gendarmes dans leur cadre professionnel pour leur formation et entraînement obligatoires liés à leur statut avec un encadrement adéquat
TARIFS DIVERS	TARIFS PISCINE COMITE D'ENTREPRISE ACHAT EN NOMBRE (minimum 20 abonnements)	abonnement 10 entrées piscine	25,00 €	Tarif applicable aux comités d'entreprise, amicales et associations professionnelles pour achat en nombre(minimum 20 abonnements), la carte de membre peut être demandée pour accéder sur le site.
		abonnement 20 entrées piscine	44,00 €	
	TARIF ACHATS EN NOMBRE pour les Comité d'entreprise centre de remise en forme et jets aquaforme	Réduction 5%	Réduction 5%	Pour tout achat d'au moins 20 litres réservés aux comités d'entreprise , amicales et associations professionnelles :réduction de 5% sur les formules d'abonnements: 10 et 20 séances d'aquaforme , cartes tarif réduit de 10 et 20 entrées remise en forme
	Réduction sur les tarifs individuel en fin de séance	Réduction 10%	Réduction 10%	Réduction de 10% sur les tarifs piscine à l'unité à partir d'1h30min avant les fins d'horaires (hors période estivale: juillet, août, septembre).
	Réduction sur les tarifs individuel au moment des manifestations sportives le week-end	Réduction 15%	Réduction 15%	Réduction de 15% sur les tarifs piscine à l'unité uniquement lors de la fermeture complète du bassin sportif en raison de manifestation (compétitions,...) ayant lieu les week-end (samedi et dimanche).
	LOCATION DE L'Établissement	1 550,00 €	1 190,00 €	FORFAIT Soirée 3 HEURES (y compris accueil et surveillance MAIS sans la prestation d'animation) Tarif applicable à toute location de la piscine couverte dans son ensemble (sans le CRF) pour manifestation professionnelle, associative ou familiale, en dehors des horaires d'ouverture au public (horaires précisés dans le règlement intérieur).
		1 250,00 €	900,00 €	IDEM ci-dessus pour la partie ludique de l'établissement (pataugeoire, bassin ludique, bassin d'apprentissage, toboggan)
	MISE A DISPOSITION D'UN Educateur	31,00 €	31,00 €	TARIF HORAIRE Tarif applicable pour toute prestation d'enseignement ou d'animation nécessitant la mise à disposition d'un agent en supplément de la tarification de base.
	LOCATION DE LA SALLE DE Réunion			Tarif applicable pour toute attribution de la Salle de Réunion hormis le milieu associatif rattaché à l'Espace Nautique Atlantis
		Heure	15,00 €	
		1/2 Journée	40,00 €	
		Journée	60,00 €	
	BONNET DE NATATION	2,00 €	2,00 €	Tarif applicable en cas de perte ou de destruction des bonnets fournis.
	CARTE Magnétique	4,00 €	4,00 €	Vente de carte magnétique aux adhérents des Associations.